

ECRITS ET ECRITURE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Mamadou CISSE

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

mamadoucisse@hotmail.com

Résumé

Dans cet article, nous essayons de jeter la lumière sur une représentation graphique authentique des langues autochtones d'Afrique de l'Ouest. Les questions relatives à la création et aux évolutions fonctionnelles de cette réalité sont ici abordées dans une perspective d'éducation alternative au mode traditionnel, tout en étant complémentaire au modèle éducatif institutionnel.

L'urgence de (re)placer l'usage de la graphie arabe en Afrique de l'Ouest dans ses dimensions historiques et contemporaines est renforcé par le fait qu'elle se fixe pour objectif principal la réhabilitation et la préservation de manuscrits et autres documents anciens dont elle est la concrétisation.

Mots-clés : langues africaines, graphie arabe, ajami, tradition orale, langues nationales, alphabétisation, wolof, wolofal, écriture songhay/zarma, haoussa, pulaar/fulfulde, écoles coraniques, Moussa kâ, Dan fodio, thierno Mumbiza.

Summary

In this article we want to shed light on a genuine graphical representation of native Western African languages from creation to its subsequent functional evolutions. Focusing at the emergency of restoring the use of Arabic script in its real historical and contemporary dimension as daily evidence, we aim at rehabilitating one of its fundamental aspects as embodied in old documents and manuscripts and the problem of their preservation

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Other concerns about of such a phenomenon entitle it to be considered as and relevant alternative to the traditional education model or rather as a low costing complement to the institutional education system.

Keywords : African languages, Arabic scriptures, ajami, patrimony oral, national languages, wolof, wolofal, writing system song hay/zarma, haoussa, pulaar/Fulfulde, Koranic schools, Moussa Kâ, Dan Fodio, Thierno Mumbeiaa

I - INTRODUCTION

Les thèses, selon lesquelles, l’Afrique serait un continent primitif, sans écriture et par conséquent sans culture, donc sans civilisation, ont encore des conséquences néfastes pour ce continent, tant sur son développement politique, économique, que culturel. Bien que scientifiquement et rationnellement infondées de telles affirmations tiennent encore une bonne place dans nos manuels scolaires, nos ouvrages de référence les plus prestigieux et nos médias.

L’emprunt d’une graphie à une civilisation d’écriture par une autre - qui en a partiellement ou pas du tout - n’a rien d’extraordinaire comme en témoigne l’emprunt de 70% des idéogrammes coréens au chinois ou l’emprunt du japonais de ces mêmes caractères. Plus près de nous, beaucoup de langues à travers le monde ont adopté ou adapté des caractères latins comme base d’écriture. Ce même phénomène s’est produit en Afrique de l’Ouest qui a emprunté les caractères arabes pour la transcription de la plupart de ses langues.

Nous proposons donc de restituer dans ses dimensions réelles, cette réalité quotidienne en tentant de réhabiliter ses aspects fondamentaux et fondateurs. Nous cherchons aussi à susciter des points de réflexion dans un domaine de recherche encore inexploité et qui mériterait qu’on s’y intéresse.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

II - GENESE D'UN SYSTEME D'ECRITURE

En Afrique de l'Ouest, et plus précisément dans ce qui est communément appelé la zone soudano-sahélienne, les contacts entre la population locale et la culture arabo-musulmane remontent au VIII^e et au IX^e siècle de notre ère. Des fouilles archéologiques menées à Gao¹ ont mis à jour des inscriptions en arabe datant du XI^e siècle. Elles ont permis d'authentifier et de dater avec certitude les rencontres entre les habitants de la zone soudano-sahélienne et ceux de la culture arabo-musulmane. Le désert n'a jamais été un obstacle pour le commerce transsaharien.

Les voyageurs et géographes arabes, plus connus sous le nom de chroniqueurs de *Taariikh*, rapportent que durant le XI^e siècle l'Afrique de l'Ouest connut un afflux de population d'origine berbère, les *Zanaga*. C'est à travers ces premiers contacts directs qu'une partie de la population ouest-africaine devint musulmane sous l'influence de leur confrérie Almoravide. Les Almoravides étaient durant cette période les pivots de l'islamisation dans la zone soudano-sahélienne.

De ces contacts, la plupart des langues d'Afrique occidentale ont emprunté aussi bien à l'arabe qu'au berbère de nombreux vocables, parmi lesquels figurent les jours de la semaine, quelques formules de politesse et le calendrier de l'hégire². Cependant, le phénomène le plus important est l'adoption des lettres arabes pour écrire des langues africaines, telles que le fulfulde, le mandingue, le haoussa et le wolof, pour ne citer que celles-là.

Les premières tentatives d'écriture des langues autochtones africaines étaient certainement l'apanage d'une classe de lettrés en arabe essentiellement composée d'érudits musulmans et quelques membres des familles aristocratiques. La possession de la technique graphique équivalait aussi à une certaine emprise sur l'exercice même du pouvoir politique et économique qui reposait surtout sur le commerce. C'est en cela que la transcription des langues autochtones de la zone soudano-sahélienne a toujours été liée à l'expansion de l'Islam depuis sa création, en passant par son élaboration et sa diffusion.

¹ -Alexandre, P. (1967), *Langue et langage en Afrique noire*, Paris, Payot, 169p. (Introduction).

² - Le départ du Prophète Muhammad de la Mecque en direction de Médine. Ce voyage marque la première date dans la chronologie musulmane (622 AD)

La première phase, celle de la création, pourrait être conçue comme une phase d'adoption de l'alphabet arabe par ces langues africaines plutôt qu'une adaptation du système phonique de l'arabe. Le souci de l'utilisateur dans pareilles situations consiste à répondre à un besoin immédiat sous la forme d'un code écrit. Rien n'était alors systématisé. Avec une grande flexibilité, une créativité exceptionnelle et, surtout, beaucoup de liberté, des érudits essayèrent de créer une certaine convivialité entre eux à travers ce code non encore élaboré. Plus tard, des lettrés musulmans s'approprièrent l'innovation tout en lui conservant son caractère tacite et sa base conventionnelle. En effet, comment pouvait-il en être autrement des langues de cette partie d'Afrique où les consonnes et les voyelles jouent le même rôle, alors qu'en arabe les racines sont trilitères et les voyelles servent tout aussi bien à la vocalisation qu'à la morphologie? Le problème devient plus complexe face aux langues à tons, comme le haoussa ou le mandingue. On reproduisait les sons des langues africaines en les rapprochant ou en les calquant sur le son arabe dont on convenait que la prononciation était la plus proche.

Cette étape dans la transcription des langues de la région s'intègre dans le grand phénomène de transcription des langues non-arabes, principalement africaines, plus connu sous le nom d'ajami³.

Il est très difficile de préciser quand s'est effectuée l'introduction des sons inexistantes en arabe pour compléter les systèmes graphiques qui utilisent les caractères arabes. Cependant, c'était un long et lent processus parsemé d'embûches et d'interdits. En tant que phénomène sociolinguistique relevant à la fois du spirituel et du temporel, l'adoption des caractères arabes pour écrire les langues d'Afrique de l'Ouest reste insaisissable. Pour mémoire, retenons simplement que le Coran, le livre sacré des musulmans, a été révélé en arabe. Les lettres de cette langue doivent, par conséquent, pour certains musulmans, n'être réservées qu'à un usage religieux. Certaines personnes recourent à cet argument pour justifier la crainte qu'elles éprouvent en utilisant cette graphie pour transcrire leur langue.

L'adoption des signes diacritiques fut un tournant décisif qui donna à la graphie des langues d'Afrique de l'Ouest non seulement leur autonomie vis-à-vis du

³ - Du mot arabe 'ajamiyyu, qui signifie non arabe.

phénomène général de l'*ajami*, mais toute leur authenticité en tant que graphie complète affranchie de considérations uniquement religieuses.

Avant l'avènement des signes diacritiques, l'usage d'un emprunt massif à la langue arabe devait être une marque d'érudition et d'élitisme. Cela s'est traduit par l'impression soit d'arabisation des langues africaines soit de créolisation de la langue arabe qui a pu prévaloir à cette époque, c'est-à-dire vers la fin du XI^e siècle, si l'on ne considère que le niveau de l'écrit. Une nomenclature a été forgée à partir de concepts arabes afin de faciliter la compréhension des textes arabes à des locuteurs de langues d'Afrique de l'Ouest apprenant l'arabe.

Plus tard, le procédé permit aux langues autochtones locales de dépasser leur aire culturelle verbale et de devenir des langues écrites avec des caractères arabes. Tous les textes produits durant cette période étaient des traductions à partir de l'arabe ou des productions endogènes animées par des préoccupations tout aussi bien religieuses que profanes. La pratique entre dans la vie sociale, culturelle et littéraire des populations. En dépit de la richesse de ces productions, la pratique demeure décentralisée et non harmonisée.

III - TRADITION ORALE VERSUS AJAMI

Pour des raisons idéologiques et politiques, parfois même animées de bons sentiments, l'idéologie coloniale a refusé à l'Afrique, surtout dans sa partie occidentale, d'avoir connu la technique d'écriture telle qu'elle est généralement conçue. Ce refus en dissimule un autre qui est simplement le refus de l'accès à la dignité humaine. Ce sont des jugements de valeur sans fondement. Malheureusement ce point de vue est relayé et farouchement défendu par des intellectuels africains. Selon les promoteurs de cette optique, les Africains noirs étaient des analphabètes avant l'arrivée des missions chrétiennes qui leur ont par la suite appris à lire et à écrire. La version écrite de leurs différentes langues locales n'aurait été élaborée qu'au XIX^e siècle à partir des caractères latins. « *Sauf exception notable (Ethiopie), écrit Philippe Hugon, l'Afrique ne connaissait pas, jusqu'au XIX^e siècle, l'écriture.* »⁴

⁴ - L'économie de l'Afrique, Edition la Découverte, Paris 1993, 123p, pp. 11.

Cette vision des faits est un rappel de la hiérarchie des cultures et des civilisations dans l'Empire colonial français. Selon cette hiérarchie, l'Afrique occidentale était une sorte de *tabula rasa* sans aucune forme écrite des langues ni de tradition de littérature écrite. Les notions de « civilisations anciennes » et de « langues prestigieuses » n'étaient appliquées qu'à l'Indo-Chine, aux Arabes et aux Malgaches⁵ à cause surtout de l'existence de tradition d'écriture. L'Afrique était de facto exclue de ce signe caractéristique de civilisation.

Les premiers Européens à être entrés en contact avec les populations locales d'Afrique de l'Ouest, les Portugais, évoquent dans leurs chroniques la pratique de la graphie arabe par ces populations.

Les Français ayant pour mission de répandre leur culture et de diffuser leur langue, adoptèrent une attitude intolérante face aux cultures locales. Les autorités coloniales ont appliqué un contrôle très sévère et une censure exceptionnelle vis-à-vis de la circulation des documents manuscrits en caractères arabes. Ce contrôle a souvent conduit à brûler les livres des marabouts récalcitrants. En 1890, le colonel Louis Archinard organise la prise de la ville de Ségou, au Mali, et pille la bibliothèque⁶ d'Ahmadou Sékhou, fils d'El Hadj Omar ; chef de l'Etat musulman basé à Ségou dans la deuxième moitié du XIX siècle. Contenus dans quatre caisses, ces manuscrits sont déposés à la Bibliothèque Nationale de France.

Certains traités passés entre la France et les royaumes de l'époque étaient établis sous cette forme. Labat⁷, un chroniqueur français, a noté le phénomène en 1728. Jean Dard, le fondateur de l'école franco-wolof de Saint-Louis du Sénégal en 1812 et auteur d'une grammaire du wolof en 1826, le commente brièvement. Selon lui, cette utilisation se cantonnait à une minorité. Pour cette raison, et parce qu'elle n'était pas accessible aux Européens, il n'y accorda que très peu d'intérêt. D. Bouche⁸ cite dans sa thèse d'Etat les propos d'un responsable de l'enseignement en Afrique Occidentale : « *Dès mon arrivée au Sénégal, j'ai été frappé de voir les Noirs de Saint-*

⁵ - Cf. M. Mutibwa, in Histoire Générale de L'Afrique, 1996, pp. 453-488.

⁶ Comptant de plus de 500 volumes, l'essentiel de cette bibliothèque fait l'objet d'un catalogue particulier rédigé par une équipe du CNRS composée de N.GHALI, S.M Mahibou et L. Brenner. Il est intitulé *Inventaire de la bibliothèque umarienne de Ségou*. Paris, CNRS, 1985.

⁷ - Labat, Père Jean-Baptiste, (1728), *Nouvelles relations de l'Afrique Occidentale*.

⁸ - Bouche, D., (1970), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1870 à 1920*, tome I, p.84, thèse d'Etat non publiée.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Louis griffonner leur signature en arabe [nous soulignons], quoique ne sachant pas un mot de cette langue ».

Beaucoup de textes arabes sont d'importantes sources fiables et de grandes références en la matière.

Les ouvrages arabes suivants en sont des illustrations :

- *Description de l'Afrique de l'Ouest*, par El Bekri (1068), traduction en français de De Salane, publié à Paris en 1859 ;

- *Description de l'Afrique*, par Léon l'Africain⁹ (1485-90 ?) ;

- *Taariikh es Suudaan*¹⁰, par Es Saa'di, écrit vers 1655, traduit en français par Houdas et publié en 1900 en France ;

- *Taariikh el Fattaach*¹¹, par Muhamad Kati publié en 1519, traduit par Houda et Delafosse, et publié à Paris en 1913.

Les lettrés d'Afrique occidentale ont aussi écrit d'importants ouvrages d'histoire parmi lesquels :

- *Une histoire du Fouta Djallon*, par Modou Abdallah. Il en existe une copie à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) à Dakar qui date de 1870 ;

- *Tazyiin el Waraqaat*, par Abdellah Ben Foudi de Sokoto, en 1813. Une copie qui date de 1855 se trouve à l'IFAN ;

- *Zuhaar el Basaatiin Fii Taariikh as-Sawaadiin*¹², par Cheikh Moussa Camara.

Plusieurs femmes se sont aussi illustrées dans ce domaine telle que Nana Asma, la fille de Ahmed Dan Fodio (1754-1817).

En réalité, durant l'époque médiévale, l'arabe a joué en Afrique le même rôle que celui du latin en Europe. D'une langue liturgique, il s'est progressivement muté en langue d'apprentissage, d'administration et de justice. Il était aussi simultanément exploité pour écrire des langues autochtones locales. C'est pour cette raison que, outre

⁹ - Connu dans le monde arabe sous le nom d'Al Hassan Ibn Muhammad El Wazzani.

¹⁰ - Chronique du Soudan.

¹¹ - Chronique de l'observateur.

¹² - L'ouvrage porte sur les événements socio-politiques et mouvements qui se sont déroulés au Fouta entre le VI^{ème} et le XX^{ème} siècle.

les écrits en caractères arabes à repérer et à inventorier dans les librairies africaines et étrangères, un accent particulier doit être mis sur la collecte d'éventuels documents et manuscrits plus anciens, en arabe comme en *ajami* que détiennent des familles religieuses.

Il devient dès lors un mythe que de soutenir que l'oralité est la seule marque distinctive des cultures d'Afrique de l'Ouest et donc le seul moyen de convoquer leur histoire et de l'établir. La mémoire humaine ne peut être sélective au point de se substituer aux bibliothèques. A travers la répétition, le mythe finit par devenir si évident qu'il survit aux théories.

La célèbre boutade d'Amadou Hampâté Bâ selon laquelle lorsqu'un vieillard meurt en Afrique, c'est une bibliothèque qui brûle, doit être remise en question et replacée dans son contexte. Elle aura significativement contribué à la construction du mythe de l'oralité. Ce mythe est une conception erronée de l'oralité qui sous-tend que l'existence d'une richesse traditionnelle orale est incompatible avec l'écriture de l'histoire.

IV - LES FORMES CONTEMPORAINES DE L'AJAMI

En dépit du refus de reconnaissance de son statut réel, les détracteurs de l'ajami y ont souvent eu recours pour sensibiliser une importante proportion de la population en particulier dans les zones rurales. C'est pour ces raisons pragmatiques que l'administration coloniale l'a souvent utilisé pour la diffusion de documents officiels concernant la santé, l'hygiène, le commerce et l'agriculture. Les billets de 5 francs émis à Dakar en décembre 1922 par la Banque d'Afrique Occidentale portaient au verso le texte suivant écrit en wolof ajami ¹³ : « Banque d'Afrique Occidentale. Le porteur de ce document sera payé à vue en pièces d'argent d'une valeur d'un dirham¹⁴. » La jeune République du Sénégal en fit de même. Une enquête du Ministère du développement révèle qu'en 1960, il y avait dans les villages une majorité de gens capable d'écrire et de lire une langue véhiculaire du pays en caractères arabes. Vincent Monteil revient largement sur ces observations dans un article intitulé « *Sur l'arabisation des langues négro-africaines* » in *Genève Afrique*, vol VII, n°1, 1963.

¹³ - La langue wolof écrite en ajami s'appelle le *wolofal*.

¹⁴ - Le dirham correspond toujours en langue wolof à 5 francs.



Billet de 5 Francs émis en 1922, durant la période coloniale, par la Banque de l'Afrique Occidentale à Dakar. Le verso est rédigé en wolofal (wolof en ajami) et en arabe

Malgré ces réalités historiques, l'ajami a été et continue encore de faire l'objet d'élimination et d'oubli délibéré dans les études linguistiques portant sur les langues d'Afrique occidentale. Une des principales raisons de cet état des choses est que son expansion a pour corollaire l'expansion de l'islam et de langues qui en font usage, ce qui constituait aux yeux des autorités coloniales et post-coloniales une menace contre la construction d'un Etat laïque et pluriethnique.

Un grand nombre de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs l'utilisent pour la gestion de leurs affaires courantes. Ils sont communément appelés "lettrés coraniques" pour avoir appris à lire et à écrire dans les écoles coraniques. La façon la plus simple pour ces semi-alphabétisés en arabe d'exploiter leurs acquis est l'ajami. La langue arabe devient alors juste un moyen pour apprendre à lire et à écrire.

Au Sénégal, dans les années 80, certains journaux de l'opposition tels que *And-jëf*¹⁵ et *Soppi*¹⁶ avaient essayé d'inclure des pages d'ajami wolof dans leurs éditions. Il existait aussi un magazine *Ndigël*¹⁷ qui paraissait en France jusqu'en 1994. Au Burkina Faso, l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (APESS) publie encore un journal bilingue (ajami fulfulde/français) nommée *Jawdi men*. En Guinée, au Fouta Djallon, *Allouwal* et *Sabou* sont deux célèbres journaux écrits en ajami et financés par le projet guinéen de réhabilitation de l'agriculture.

Il existe une quantité impressionnante de documents ajami en circulation libre. On peut très facilement en retrouver dans les rues des capitales et grandes villes, en particulier à Dakar, à Bamako et à Kano. Les marchands ambulants ou les bibliothèques "par terre" ne sont que des continuateurs des librairies Hilal et Kettani¹⁸. Ces imprimés sont des photocopiés de discours de chefs religieux, de manuels de

¹⁵- Qui signifie en wolof : L'union pour l'action.

¹⁶ - Qui signifie en wolof : Le changement.

¹⁷ - Il reparait au Sénégal depuis 1996.

¹⁸ - Deux libraires respectivement Libanais et Marocain à être les premiers à s'investir dans la production et la diffusion des thèmes religieux en wolofal au Sénégal.

pratique religieuse diffusés par les confréries soufies, d'information sur les techniques agricoles ou sur l'éducation sanitaire émanant des services gouvernementaux ou de certaines organisations non-gouvernementales, ou de coopération tel que l'USAID. Certains instituts évangéliques et d'autres missions protestantes y ont souvent eu recours en publiant des extraits de la Bible ou dans le cadre du dialogue entre les religions.

L'ajami est à l'heure actuelle un procédé vivant et une réalité tellement présente au quotidien qu'on ne ressent plus le besoin d'en faire étalage. Au Sénégal, sur les murs des rues, sur les camions, sur les pirogues, à l'entrée des hôpitaux, entre les mains des marchands ambulants de livres ou des bibliothèques « par terre », la présence du ajami en wolof est visible et constante. L'avènement de l'outil informatique a favorisé le montage d'une multitude de petites entreprises de micro-édition qui envahissent les quartiers périphériques de Dakar mais aussi l'avenue Blaise Diagne qui mène au centre-ville. Dotées de moyens modernes d'édition, elles échappent, tout comme l'économie informelle, à tout contrôle ou quantification. Les prix affichés par les réseaux de distribution défient toute concurrence. A cause de la crise économique et de la dévaluation de la monnaie locale de 50% en 1994, il y a un regain d'intérêt pour ces publications sans qu'il n'y ait eu de promotion officielle. Grâce à ce climat favorable, le livre n'est plus un objet de luxe pour les couches populaires. ce qui n'est pas le cas pour de ceux en français.

V - L'AJAMI DANS LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DES ETATS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Dans les années 1960, la plupart des Etats indépendants d'Afrique de l'Ouest optèrent massivement pour la langue de leurs anciens colonisateurs comme langue officielle et ciment de leur toute nouvelle unité nationale. Supposée transitoire, cette option eut pour conséquence directe de reléguer les langues locales à des fonctions de communication de masse, sans statut particulier. Le français, l'anglais et le portugais devinrent alors les langues du pouvoir sociopolitique, mais aussi le médium de

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

l'instruction publique formelle et de l'alphabétisation. Les deux seules exceptions sont la Guinée, sous la présidence d'Ahmed Sékou Touré, et les régions haoussaphones, où les principales langues véhiculaires furent introduites dans les secteurs formel et informel du système éducatif.

Dix ans plus tard, les campagnes d'alphabétisation qui furent menées exclusivement dans les langues européennes enregistrèrent de médiocres résultats et cela malgré l'assistance des anciens pouvoirs coloniaux. De tels échecs étaient essentiellement la conséquence d'inadéquations financières, mais surtout pédagogiques.

Face au constat que seul un quart de la population totale de l'Afrique de l'Ouest est considérée comme alphabétisée selon des critères occidentaux, il devenait urgent de développer des stratégies pour rattraper le retard accumulé. De plus, dans les statistiques officielles, les usagers de la graphie arabe étaient alors encore recensés comme analphabètes. D'ailleurs, « il est rare que les statistiques officielles prennent en compte que, les personnes qui savent lire et écrire les langues nationales en utilisant une graphie non-latine¹⁹ »

C'est en 1965 que naissent les premières résolutions en vue de standardiser le système de transcription des langues locales en caractères latins, à la suite de la conférence de Bamako organisée par l'UNESCO. Elles furent accompagnées par la promulgation d'une série de décrets fixant les règles de transcription des langues véhiculaires locales.

Mais ce système ne fit pas l'unanimité : il y eut en 1970 des protestations contre ce processus de promotion des langues nationales. Le choix des caractères latins par les promoteurs officiels marginalisait les lettrés en caractères arabes et créait un sentiment d'exclusion face à une question nationale d'une aussi grande ampleur.

Pour les tenants de l'écriture en caractères arabes, l'antériorité et l'accessibilité de cette graphie à une très grande majorité des populations musulmanes d'Afrique de l'Ouest devraient être l'unique critère justifiant un tel choix. Il n'en était pas ainsi de

¹⁹ Rapport Final. Atelier Régional sur l'Introduction des Techniques Modernes de Transcription des Caractères Arabes Harmonisés dans la Lutte Contre l'Analphabétisme. Niamey. NIGER, 20-24 septembre 1999. p.36.

ses détracteurs selon lesquels des alphabets comme celui du latin et celui du cyrillique sont plus à même de remplir ces fonctions car ils sont plus répandus dans le monde.

Derrière cette digraphie des langues véhiculaires locales (caractères latins et caractères arabes) coexistent deux mondes qui s'ignorent mutuellement. L'un officiel utilise les caractères latins et tire sa force des décrets officiels, l'autre, bien que très répandu et bien intégré, ne bénéficie d'aucun soutien institutionnel.

Dans les années 1970, les langues véhiculaires locales connurent un regain d'intérêt : elles étaient un moyen potentiel de réduction de l'analphabétisme en Afrique de l'Ouest. Elles furent alors écrites en caractères latins sur la base d'une phonologie approximative des langues européennes. Les missionnaires les utilisaient depuis déjà longtemps à des fins d'évangélisation. Elles sont toujours en vigueur dans l'administration, notamment pour l'état civil et l'orthographe des patronymes et des noms de localités.

Dans les années 1980, le contexte économique désastreux affaiblit les Etats de la région, au point de les obliger à se désengager de domaines aussi sensibles que l'éducation et la santé. C'était alors les années de l'ajustement structurel sous la conduite du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Selon les estimations de ces deux institutions, le système éducatif de l'Afrique de l'Ouest est budgétivore et relativement peu rentable. En effet, environ un quart des budgets nationaux est consacré à l'éducation mais ne profite qu'à un quart de la population totale. Ce retrait de la plupart des Etats du système éducatif, du moins dans son secteur informel, ouvre la voie aux opérateurs de l'alphabétisation de masse, tels que l'UNESCO et les organisations non-gouvernementales (ONG) nationales et internationales, pour occuper le terrain et promouvoir une nouvelle dynamique fondée sur l'association participative.

VI - LES TENTATIVES DE STANDARDISATION DE L'ECRITURE ARABE

En conformité avec cette nouvelle approche, l'UNESCO décide en 1983 d'accorder une attention toute particulière aux usagers de la graphie arabe dans certains Etats d'Afrique de l'Ouest. Il avait alors été constaté que, dans certains pays

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

de la région, près d'un tiers des enfants avait pour base fondamentale de leur alphabétisation l'écriture arabe, qu'ils avaient acquise dans le secteur formel ou informel du système éducatif.

En plus, dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest, près de 60 % de la population a appris dans sa prime jeunesse l'écriture arabe dans le cadre des obligations religieuses. Pour prier, les musulmans doivent savoir lire et réciter le Coran.

Cet intérêt a facilité la signature en 1984 du projet n° 527/RAF/10 entre l'UNESCO, la Banque islamique de développement et l'Association pour l'appel islamique. Selon les termes de ce projet, l'utilisation de l'écriture arabe devrait être à l'avant-garde de la lutte contre l'analphabétisme.

Le premier volet de ce projet devait élaborer, dès juin 1984, une stratégie qui consistait à utiliser la graphie arabe pour transcrire quelques langues nationales au Mali (songhoy et fullfulde), au Niger (haoussa et zarma), au Nigeria (haoussa et kanouri) et au Sénégal (wolof et pulaar). Le deuxième volet consistait à inventorier les langues locales qui utilisaient les caractères arabes comme support de leur transcription dans des pays tels que le Mali, le Niger et le Sénégal. De plus, les systèmes de transcription devaient être élaborés au niveau national pour la standardisation du pulaar/fulfulde, du haoussa, du songhay/zarma et du wolof. Enfin, il était question de standardiser les différents systèmes nationaux de transcription dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest ayant un contexte historique similaire.

Plusieurs ateliers furent mis en place : à Bamako en novembre 1984, à Dakar en mai 1987, mais aussi en Guinée et au Maroc dans les années suivantes. Des classes expérimentales furent ouvertes à Latmingué et à Malika, au Sénégal, pour le wolof et le pulaar, à Djenné et Savaré, au Mali, pour le songhoy et le fulfulde, ainsi qu'à Dosso et Zinder, au Niger, pour le zarma et le haoussa

Le rapport d'évaluation des classes expérimentales conclut, en 1990, que la phase initiale du projet s'était plutôt soldée par un échec. Le projet ne pouvait pas donc être étendu, conformément au plan directif, au Burkina Faso, à la Gambie, à la Guinée et à la Mauritanie et des langues comme le malinké/bamana, le soninké, le tamachek, le soso et le dioula n'ont pas été concernées.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Pour cause de difficultés financières et pédagogiques, les protocoles d'accord avec les pays partenaires furent exécutés au-delà des délais prévus (les plans d'opération de l'UNESCO avec la Guinée et la Gambie ne virent le jour qu'à la fin de 1992) ou tout simplement abandonnés.

VII - VERS UNE MODERNISATION DES ECOLES CORANIQUES TRADITIONNELLES

Derrière la volonté de standardiser la transcription des langues d'Afrique de l'Ouest se profile la forte détermination des Etats de moderniser les écoles coraniques traditionnelles. L'école coranique traditionnelle est conçue comme très limitée, en ce sens qu'elle n'assure qu'une alphabétisation de base : l'écriture et la lecture. Pour les planificateurs en matière d'éducation, l'école coranique traditionnelle doit être réformée ou complètement remplacée par des écoles modernes de type franco-arabe, appelées *medersa*.

En Afrique de l'Ouest, ce modèle traditionnel des écoles coraniques est le plus répandu. Appelées *maktab*, *daara*, *makaranta*, ou *massidji* selon les régions, ces écoles sont davantage des structures religieuses que des écoles. En effet, elles souffrent sévèrement d'un manque de suivi pédagogique. Leur présence massive en Afrique de l'Ouest est due au fait qu'une grande majorité des populations est musulmane. Au Niger, on dénombre environ 40 000 écoles coraniques traditionnelles. Au Mali, elles assurent près d'un quart de l'éducation informelle. Selon les résultats d'une enquête que nous avons menée en 2003, au Sénégal, dans des zones rurales à Diourbel (région centrale), à Matam et Podor (régions Nord), 75 % des adultes pouvaient lire et écrire en caractères arabes. Les statistiques sont plus élevées au Fouta Djallon, notamment dans la région de Labé, en Guinée. Le taux des femmes adultes alphabétisées grâce à l'enseignement coranique y atteint les 20-25%. Dans les régions haoussaphones, plus de 80 % de la population sait lire et écrire dans la graphie arabe.

La mission fondamentale de l'école coranique reste encore l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la mémorisation du Coran et des préceptes musulmans. Aucun tarif n'est fixé pour cet enseignement, pas plus que n'est imposée la durée d'apprentissage. Fonctionnant de manière simple, l'école coranique est accessible aux

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

garçons et aux filles, même si ces dernières la quittent plus tôt, appelées par des travaux domestiques ou pour fonder une famille. Grâce à ces apprentissages, un grand nombre de personnes emploient les caractères arabes dans leurs pratiques quotidiennes. Ainsi, au Fouta Djallon, par exemple, la capacité de lire et écrire dans les langues locales est perçue comme normale et courante. Elle ne confère pas un statut particulier dans la communauté, alors que le fait de ne pas savoir lire le Coran est source de déconsidération sociale. Ce qui explique la préférence des caractères arabes par les populations.

L'atmosphère de méfiance qui a toujours prévalu entre les écoles coraniques traditionnelles et les autorités, avant et après la colonisation, s'est ainsi renforcée en Afrique de l'Ouest. Il est généralement entendu que les écoles coraniques traditionnelles ne peuvent être intégrées ni dans le secteur formel, encore moins dans le secteur informel du système éducatif.

La nouvelle version standardisée et harmonisée de l'usage de l'écriture arabe pour transcrire les langues d'Afrique de l'Ouest n'a connu, comme nous l'avons vu, qu'un succès limité comme méthode d'alphabétisation des masses. Une des raisons de cet échec est d'ordre financier. Les plus importantes phases du projet global ont été ralenties ou retardées. Mais s'ajoute aussi un climat de méfiance qui s'est installé entre les populations et les promoteurs du projet. Les vagues de contestation de la part de certaines franges de la population furent nombreuses. Ces populations alphabétisées dans les langues nationales via l'écriture arabe ou les caractères latins, ou lettrées en arabe classique ont reproché aux gouvernements de combattre l'école coranique traditionnelle et surtout l'islam. En décidant d'alphabétiser dans les langues locales avec la version standardisée de l'écriture arabe, les gouvernements ne pouvaient éviter la confrontation avec ce pilier fondamental de l'enseignement musulman. Bien qu'elles soient considérées comme les principales bénéficiaires et les principales cibles de ces vastes programmes d'alphabétisation, les populations concernées n'ont été que très rarement consultées ou associées.

C'est principalement pour cette raison que, dans plusieurs zones rurales de la région, les parents refusent d'envoyer leurs enfants ailleurs que dans les écoles coraniques traditionnelles comme pour manifester leur opposition à cette nouvelle

orientation pédagogique. L'acceptation est à la base de tout processus de standardisation.

L'impression générale qui se dégage de ces politiques en matière d'éducation révèle la façon dont les Etats d'Afrique de l'Ouest sont souvent engagés dans des séries de projets sans issue ou sans extension significative. Les planificateurs gouvernementaux recherchent des solutions exogènes à des problèmes endogènes. En suggérant que l'éducation doit être centralisée et doit rester sous la seule et principale supervision des Etats, les planificateurs en matière d'éducation prennent résolument le risque d'exclure une grande majorité des citoyens d'une réelle participation et d'un partage des responsabilités.

La standardisation des caractères arabes était présentée comme un moyen pour harmoniser une multitude de systèmes coexistants et transcrire un grand nombre de langues d'Afrique de l'Ouest. Il faut cependant reconnaître qu'à moins de publier des journaux, des livres et d'autres supports pédagogiques dans la version standardisée de cette transcription, aucune élaboration de ses fonctions ne peut être entrevue.

VIII - UNE OPPORTUNITE POUR ERADIQUER L'ANALPHABETISME

Face à une population en développement et à un déficit en ressources financières, les Etats d'Afrique de l'Ouest sont obligés de reconsidérer leurs programmes d'alphabétisation. Car, plus de quatre décennies après leurs indépendances, le taux d'alphabétisation n'y dépasse guère le tiers des habitants. L'adhésion à l'année internationale de l'alphabétisation et au programme de « l'éducation pour tous » n'a que très peu influé sur ces données statistiques. D'ailleurs, les programmes nationaux de réduction de l'analphabétisme sont en deçà des résultats attendus. Le gouffre de l'analphabétisme s'est davantage élargi.

L'alphabétisation par le biais de la transcription en caractères arabes peut être une bonne occasion pour les Etats de réduire considérablement et à un moindre coût les problèmes d'analphabétisme. Les caractères arabes sont bien acceptés par les populations musulmanes. Le processus d'apprentissage des écoles coraniques a

consisté jusqu'ici à mémoriser le Coran et à apprendre à lire et écrire : l'utilisation des caractères arabes pour écrire les langues locales n'était qu'une possibilité parmi tant d'autres. En renversant ces étapes, la nouvelle approche en matière d'alphabétisation prend comme point de départ l'application des caractères arabes standardisés sur les langues d'Afrique de l'Ouest. Cette première alphabétisation de base peut être ensuite fonctionnalisée pour développer les connaissances de l'apprenant de l'arabe classique, de l'Islam, mais aussi une ouverture vers d'autres matières plus séculières, sur le modèle des écoles catholiques (mathématiques, sciences, histoire, géographie...).

En Afrique de l'Ouest, l'apprentissage préliminaire du Coran ne peut être exactement qualifié d'instruction méthodique ou d'alphabétisation. Car l'arabe classique, qui lui sert de médium, est une langue que ni les apprenants ni leurs instructeurs ne maîtrisent vraiment. Le but est simplement de mémoriser et de savoir déchiffrer le texte sacré. Néanmoins, cette remarque n'affecte pas du tout le fait que plusieurs langues véhiculaires d'Afrique de l'Ouest ont acquis un système de transcription bien établi grâce à l'école coranique. L'apprentissage préliminaire a lieu généralement entre 3 et 10 ans. A cette étape, le but est seulement de socialiser l'apprenant en tant que membre d'une communauté partageant des valeurs religieuses. Ce type d'apprentissage est ainsi souvent qualifié d'apprentissage « non-voyant ». « jàngum gumba » en wolof. Car on y apprend à déchiffrer, à écrire et à apprendre par cœur les versets du Coran sans pour autant les comprendre. S'il n'est pas nécessaire de connaître l'arabe, le lire et l'écrire devient accessible à tout apprenant.

Les écoles coraniques traditionnelles doivent être réformées et homologuées avec l'adhésion des populations. Les techniques didactiques modernes devraient y être introduites. En adoptant des politiques contradictoires et en ajournant des mesures urgentes comme la reconnaissance de la graphie arabe en Afrique de l'Ouest, les Etats manquent une grande occasion d'éradiquer l'analphabétisme. Ils ne répondent pas au problème de la sortie du système éducatif formel où les individus retombent majoritairement dans l'analphabétisme ou le semi-analphabétisme. Comme le remarque un maître d'école coranique sénégalais : « *Les Etats africains doivent reconnaître qu'ils sont alourdis par des dettes extérieures. Ils sont tellement affaiblis* »

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

qu'ils ne peuvent pas garantir des emplois à leurs diplômés. C'est pourquoi les écoles coraniques forment des créateurs d'emplois qui n'attendent rien des Etats, alors que le système d'éducation formelle produit des demandeurs d'emploi qui attendent tout de l'Etat. »

IX – CONCLUSION : UN PATRIMOINE UNIVERSEL EN DANGER

Une recherche de terrain nous a conduit en 1998 dans une dizaine de pays d'Afrique occidentale (Burkina Faso, Gambie, Mali, Guinée, Sénégal, Niger, Nigeria, Ghana, Mauritanie, Côte d'Ivoire) en quête de manuscrits et de documents anciens en ajami. La phase préliminaire de cette recherche s'intégrait dans un projet piloté par le professeur Yukitoshi Sunano de l'Université préfectorale de Kumamoto au Japon sur le wolof (principale langue véhiculaire du Sénégal) en tant que langue écrite.

Nous nous sommes intéressés aux manuscrits et autres écrits anciens moins accessibles au grand public. La plus grande partie des documents anciens que nous avons consultés est répandue dans la zone située entre le Niger, le Mali et la Mauritanie. La visite des différents centres de diffusion de l'ajami nous a permis d'étudier et de mesurer l'étendue et l'impact du phénomène à partir de ses sources nourricières. Nous avons également analysé ses stratégies de survie face à la marginalisation dont il a été victime.

تَارْحِبْ قَوْرِي جَنْبِيك جَتْتِيَمِينِ
أَكْبِكْهَت أَكَيْت لِمْلِي قُورِي

سَكَيْتَمِ هَكْلُوْتَمِ هَلِيسْت
دَعْ جَنْبِيكُو سِينِ قَلِي لَسَيْت

كُرِيرِي تَزِيدِي لَاجِ فَمَّ لَمَّ قَمَل
لَاجِ لَيْنِ تَزِيدِي كَلِينِ هَمَّ لَكْزَمَل

Extrait d'un poème wolof de Sërigne Moussa KA (1883-1967)

Traduction :

« C'eut lieu en l'an 1316 , très exactement.

Prêtez-moi l'oreille, que je fouille dans ma mémoire,

Afin que s'éveille le cœur de ceux qui somnoient.

De la quête permanente émerge l'inépuisable savoir,

Enquêrez-vous de celui qui vous a appris ce que nul ne sait. »

Nous nous sommes rendus dans les différentes localités d'Afrique de l'Ouest où les écoles coraniques ont connu et connaissent encore une forte expansion. Elles semblent parfois être en voie de prendre la relève d'anciens grands centres d'apprentissage qu'étaient Djenné, Sankoré (Mali), Agadez (Niger), Sagnaxor, Coki et Pire (Sénégal). Un réseau de confréries soufies nous a facilité la tâche de consultation et de collecte de documents et de manuscrits inédits aussi bien à Touba, centre de rayonnement de la confrérie mouride et de renouveau du ajami wolof ou à Allowaar (Sénégal), qu'en différentes autres localités : en terre Malinké en Guinée, au sud du Mali, dans les districts de Wench (Ghana), dans les zones fulfulde au Macina (Mali), à

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Dori (Burkina Faso), et même dans les zones haoussophones à Zinder (Niger), ou à Kano et Sokoto (Nigeria).

Les écoles coraniques des *turuq*²⁰, dont des milliers sont disséminées dans les zones rurales, connaissent un renouveau en se substituant à l'éducation nationale. Une abondante et riche littérature, ancienne et contemporaine, d'inspiration religieuse ou profane, est « prise en otage » dans ces écoles coraniques.

En effet, la plupart des grands marabouts d'Afrique de l'Ouest ont composé des vers ou rédigé de la prose dans les langues locales (haoussa, malinké, songhay/zarma, fulfulde, wolof, soninké, tamacheq...) ou ont traduit différentes disciplines et différents savoirs de l'arabe vers les langues véhiculaires locales. Ousmane Dan Fodio (1754-1817) a écrit *El Kitaab*²¹ qui a été traduit en haoussa et en fulfulde à la même époque. Au début du XIX^{ème} siècle, Thierno Samba Moumbiza traduit un des chefs-d'oeuvre de la culture arabo-musulmane, « Les prairies d'or » de Mas'uudi en pulaar.

Les marabouts ont tous eu une démarche de vulgarisation. L'alphabétisation n'est rien d'autre que le passage d'un savoir implicite et oral vers un code explicite et écrit grâce à l'enseignement ou la traduction.

C'est là que nous avons relevé la grande négligence, ou l'ignorance délibérée, dans laquelle a été maintenu ce vaste champ d'investigation. Les poèmes religieux en ajami ne sont que la partie la plus visible du phénomène. Ils sont photocopiés, chantés, enregistrés et largement diffusés. Un grand nombre de documents ajami répertoriés dans les bibliothèques nationales d'Afrique Occidentale comme l'IFAN sont essentiellement constitués de poèmes. Il est d'ailleurs curieux qu'ils y soient classés dans le département d'Islamologie. En effet, le phénomène ne concerne pas seulement les écrits musulmans ou les préoccupations confrériques et religieuses contrairement à ce que l'on a voulu toujours démontrer. Il existe une importante production contemporaine en prose et en vers dans laquelle se retrouvent, tout aussi bien, des thèmes religieux que profanes.

L'héritage culturel et littéraire que comportent ces documents en wolof, sous forme de correspondances, de mémoires, de pharmacopée, de divination, de pratiques

²⁰ Confréries religieuses.

²¹ -Le livre.

magico-religieuses, d'écrits épiques et sous forme de textes plus anciens est malheureusement menacé de disparition. Pour certains détenteurs de ces manuscrits hérités de père en fils, il ne fait aucun doute que leurs "secrets" les investissent d'une certaine légitimité de chefs spirituels et les pérennisent dans la *baraka*²². D'ailleurs ils évoquent le fait qu'en wolof *téere* veut aussi bien dire livre que gris-gris. A cela s'ajoute le fait qu'il n'existe aucun centre de collecte systématique de ces documents. Ils sont éparpillés sur toute l'étendue du territoire national et à l'étranger. Certains documents, souvent les plus vieux, sont gardés en Europe, dans des bibliothèques privées ou publiques, notamment en France et au Portugal. Ils y sont généralement catalogués sous la rubrique "arabe indéchiffrable". Comme il n'existe pas à proprement parler de bibliothèques - ou très peu - où sont conservés ces documents, les manuscrits sont exposés à tout un tas de dangers : le feu, les inondations, les intempéries et les personnes qui les portent comme talismans et gris-gris protecteurs.

Les chefs de certaines familles maraboutiques ont tenté en vain de décider les détenteurs des documents de les mettre au profit du savoir, en les confiant aux bibliothèques publiques ou universitaires ou simplement de les centraliser. Mais la méfiance envers les institutions demeure la règle. En 1977, le chef spirituel des Mourides lança un appel dans lequel il demandait à tous les détenteurs d'écrits de Cheikh Ahmadou Bamba de les remettre à la bibliothèque qui porte le nom du fondateur de la confrérie afin qu'ils puissent servir à tout le monde. Pas moins de 166 000 ouvrages furent collectés. Il n'en demeure pas moins qu'il y eut beaucoup de réticences et d'exceptions. Certains considèrent les ouvrages en leur possession comme des trésors personnels. Les raisons évoquées pour justifier la prise d'otage de ces écrits sont généralement d'ordre émotif ou dogmatique. La plupart de leurs détenteurs les considèrent comme des sources de charisme et des symboles de richesse et de bien-être. Ils refusent par conséquent de les prêter et à plus forte raison de les céder pour une mise à la disposition du grand public.

Nous avons ouvert des perspectives vers des réponses qui ne peuvent que provenir du terrain et des recherches à mener. Nous lançons un appel pressant pour sauver un patrimoine et une mémoire de l'oubli ou d'une irrémédiable destruction. La mise à la disposition du public de tous ces documents dans des bibliothèques est

²² - Bénédiction divine.

d'autant plus nécessaire que la partie littéraire constitue les premiers monuments de la littérature nationale des pays concernés.

La dispersion des documents anciens n'est certainement pas de nature à faciliter la tâche qui se fondera surtout sur des débouchés réels et non sur des décrets. Une approche pluridisciplinaire s'impose dès lors pour une meilleure exploitation de ces productions. Leur traduction et leur annotation permettra de mieux les prendre en compte. Malheureusement, même l'infime partie de ces anciens manuscrits qui se trouve dans des instituts de recherche des pays d'Afrique Occidentale, comme l'IFAN, ou le Centre national des recherches en sciences humaines (CNRSH) du Niger, n'est ni bien conservée ni bien exploitée par les chercheurs, ce qui n'aidera pas à sa collecte et à sa centralisation. Cette tâche est compliquée par les collectionneurs d'objets d'art et les réseaux de trafiquants qui ont commencé à convoiter les anciens documents écrits en *ajami*. En effet, les calligraphies utilisées (le *Maghribi*, le *Kufi* et le *Ruqai*) sont d'une grande qualité artistique. Cette nouvelle menace risque d'hypothéquer très sérieusement la préservation de ces documents et leur exploitation académique.

Les recherches devraient être menées selon une approche pluridisciplinaire qui seule est à même de garantir une meilleure exploitation des données collectées. Jusqu'à ce jour, elles ont été superficielles ou partielles, essentiellement abordées sous un angle africaniste ou arabisant. Or, une vision plus large s'impose car il s'agit de préserver tout un pan de la culture ouest-africaine. Des moyens technologiques devront être mis en œuvre pour numériser et restaurer les textes collectés. Il conviendrait également de les regrouper dans des bibliothèques afin d'obtenir leur classement par l'UNESCO comme un patrimoine universel en danger.



Billet de banque de 5 naïras de 2002 où il est mentionné le montant du billet en ajami haoussa.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT, G. (1992). *Littératures en langues africaines*. Paris : Menthac.

ANCELLE, J. (1887). *Les Explorations au Sénégal et dans les contrées voisines, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris : Maisonneuve.

Annales sénégalaises de 1854 à 1886 suivis de traités passés avec les indigènes.

BOMBA, V. (1977). « Traditions about Ndiadiane Ndiaye, first Bourba Djolof ». In *Bulletin de l'IFAN*, T.39, Ser, B n°1.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 548 87 99

CALVET, M.G., (1967). *Transcription des langues du Sénégal, Problèmes théoriques pour le choix d'un alphabet officiel*. Dakar : CLAD n°29.

CISSOKO, Sekenè Mody (1966). *Histoire de l'Afrique Occidentale du moyen âge aux temps modernes (du VIIème à 1850)*. Paris : Présence Africaine.

DARD, J. (1826). *Grammaire wolofe ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent les royaumes de Bourba Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloum, de Baol en Sénégambie, suivi d'un appendice où sont établies les particularités essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale*. Paris : Imprimerie royale.

DE MORAES, Farias (1967). «The Almoravids: some questions concerning the character of the movement during the period of its closest contacts with western Sudan ». In *Bulletin de l' IFAN TXXXIX*.

DIAO, Birane Demba, (1985). *L'éducation islamique au Sénégal 'Daara et Medarsa'*, Mémoire de maîtrise. Dakar : Université Cheikh Anta Diop,

GADEN, Henry (1912). « Légendes et Coutumes sénégalaises ». In *Revue d'ethnographie et de sociologie*.

KOBES, Mgr, (1873). *Dictionnaire oualof-français, précédé d'un abrégé de grammaire*. St Joseph de Ngazobil.

LE CHATELIER, A., (1899). *L'islam en Afrique Occidentale*. Paris.

MBOUP, Samba (1976). *Littérature nationale et conscience historique (essai sur la perspective nationaliste dans la littérature d'expression wolof de 1850 à nos jours, Thèses de Doctorat de 3e cycle*. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle (inédiée).

MONTEIL, Vincent (1963). *Sur l'arabisation des langues négro-africaines*. In *Genèves Afrique, VII, n°1*.

Recueils de textes sur la tradition wolof (1987) : projet tradition orale, Nouakchott : Institut des langues nationales.

ROUSSEAU, R (1933). « Le Sénégal d'autrefois, Etudes sur le Walo, Cahier de Yoro Diaw ». In *Bulletin d'études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 548 87 99

TUCKER, A.N. (1971). « Orthographic systems and conventions in sub-Saharan Africa ». In *Current Trends in Linguistics*, vol. 7.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.